



ENTREPRENEURIAT RESPONSABLE

Hackathon A2 - Entrepreneuriat Responsable : Créer une entreprise à impact positif
Du 18 au 22 Mars 2024 // Directrice Soft Skills, Développement Durable et Carrières



TABLE DES MATIÈRES

QU'EST-CE QUE L'ENTREPRENEURIAT ?	4
• Définition et historique	4
• Zoom sur les start-ups et les licornes	4
• Le soutien de l'Etat	5
ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES	6
• Historique et définition de la Responsabilité Sociétale des Entreprises	6
• La RSE et les parties prenantes	7
• Déployer la RSE en entreprise	8
- Zoom norme ISO 26000	9
- Intérêt pour les entreprises	10
ENTREPRENEURIAT ET ODD	11
• RSE et Développement Durable	11
• L'entrepreneuriat, l'impact, le progrès et l'innovation	13
- Zoom sur l'innovation technologique	15





QU'EST-CE QUE L'ENTREPRENEURIAT ?

Définition et historique

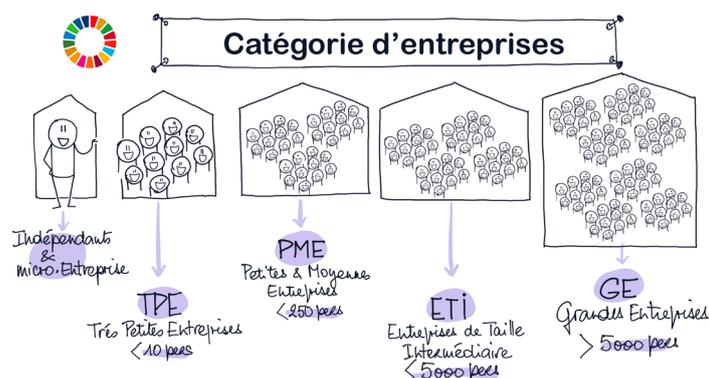
La définition de **l'entrepreneuriat** a évolué au fil du temps. Il s'agit de l'action **d'entreprendre** ; de l'activité de **l'entrepreneur**. Ce dernier se donne comme objectif de mener à bien un projet sous la forme d'une **entreprise**. La création d'une entreprise signifie créer une activité économique pour atteindre un objectif, répondre à un besoin.

L'entrepreneuriat est historiquement associé à la notion de **risque financier**. Puis, avec l'arrivée de l'actionnariat, le **risque financier** s'est dilué et l'entrepreneur garde dans tous les cas le risque professionnel puisqu'il crée son emploi et potentiellement celui de ses collaborateurs.

Depuis le début du XX^{ème} siècle, l'entrepreneur est également associé aux notions **de progrès et d'innovation** pour se différencier sur le marché. La propriété intellectuelle et les brevets sont des domaines qui se sont beaucoup développés ces dernières années dans le domaine de l'entrepreneuriat.

<https://bpifrance-creation.fr/moment-de-vie/quest-ce-que-entreprenuer>

Les entreprises peuvent être de différentes tailles :



Zoom sur les start-ups et les licornes

Les start-ups dont on entend beaucoup parler sont des « entreprises qui démarrent ». Elles sont particulièrement innovantes et par conséquent, leur niveau de risque est élevé mais leur potentiel de croissance est fort. C'est pourquoi, elles nécessitent une **phase d'expérimentation** de leur modèle économique et de leur marché.

<https://bpifrance-creation.fr/moment-de-vie/quest-ce-que-une-startup>

Dans le monde des start-ups, le terme « **licorne** » est utilisé pour décrire une entreprise dont la valorisation est

supérieure à **1 milliard de dollars** et qui a été créé après 2003. A ce jour, il y a 20 licornes françaises dans différents secteurs.

<https://www.licornesociety.com/startup-lists/licornes-francaises>

Le soutien de l'Etat

La création d'entreprise peut avoir un impact positif pour un pays d'un point de vue socio-économique (création de valeurs, d'emploi, attractivité, etc.).

C'est pourquoi, l'Etat français accompagne les entrepreneurs de différentes façons :

- **Le Pass'entrepreneur de BpiFrance** donne accès à des outils d'accompagnement.
- **L'Aide aux Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACRE)** permet, pendant 1 an, une exonération partielle ou totale des charges sociales des demandeurs d'emploi inscrits à France Travail.
- **Les entrepreneurs de certains territoires** comme les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), les Zones Franches Urbaines (ZFU) ou encore les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) bénéficient d'aides spécifiques.

- Dans un souci de parité, les **femmes entrepreneurs** ont accès à des aides et réseaux dédiés.
- L'entrepreneuriat par des jeunes ou des étudiants est particulièrement encouragé via des bourses et des concours ; le statut d'« **Etudiant-Entrepreneur** » a également été créé pour faciliter ces initiatives.
- Afin de valoriser leurs compétences et leurs travaux, le gouvernement a également créé «**Starthèse**», un programme national pour sensibiliser les jeunes chercheurs à l'entrepreneuriat.

<https://www.economie.gouv.fr/cedef/aides-publiques-entreprises>

Pour sa capacité de rayonnement international, les start-ups tournées vers **l'innovation technologique** sont particulièrement accompagnées par l'Etat français via le réseau FrenchTech.

<https://lafrenchtech.gouv.fr/fr/>

Afin que la technologie soit utilisée en cohérence avec la **transition socio-écologique** nécessaire aujourd'hui, les FrenchTech doivent respecter des engagements sociaux et environnementaux, tels que la parité ou encore la réalisation d'un bilan carbone.

<https://lafrenchtech.gouv.fr/fr/les-engagements-de-lecosysteme/>

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES

Historique et définition de la Responsabilité Sociétale des Entreprises

Le concept de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est né aux Etats-Unis dans les années 1950. **La responsabilité sociale du dirigeant** est alors abordée dans le livre de l'économiste américain Howard Bowen, « Social Responsibilities of the Businessman ».

Puis, à partir des années 1980, le principe de **responsabilité plus globale de l'entreprise** envers la Société émerge. Le modèle traditionnel de l'entreprise fondé sur un objectif unique de profit est remis en question. Le contexte de mondialisation et les catastrophes internationales telles que Bhopal (accident chimique en Inde), Amoco Cadiz (nauffrage d'un pétrolier libérien) ou encore Rana Plaza (effondrement d'une usine de vêtements au Bangladesh) font reconsidérer le cadre réglementaire des entreprises.

En 2001, la Commission Européenne définit plus précisément la RSE comme « *un concept qui désigne l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes.* »

Ainsi, la RSE voit son cadre s'étendre au-delà des obligations de la Loi. Il s'agit de l'ensemble des actions **librement consenties** et mises en œuvre par une entreprise, pour **compenser l'impact négatif** éventuel de ses activités économiques sur son environnement et **contribuer positivement au développement de la Société.**

La notion de responsabilité est entendue comme le devoir de rendre compte de ses actes et d'en assumer les conséquences.

Il existe 3 catégories de responsabilité :

- **La responsabilité économique** : assurer la performance économique nécessaire pour maintenir des emplois, faire progresser la richesse et les conditions de vie et garantir ainsi le bien-être actuel des individus
- **La responsabilité sociale et sociétale** : prendre en compte les individus, à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, pour favoriser les conditions de l'équité, de la paix et de la cohésion sociale.
- **La responsabilité environnementale** : minimiser les impacts de l'activité économique sur l'environnement (pollution, gaspillage des ressources naturelles, ...) et aider à la préservation des conditions de reproduction de la nature.

Le premier niveau de **la loi Pacte du 22 mai 2019 a imposé à toutes les entreprises la prise en considérations des enjeux sociaux et environnementaux** dans le cadre de leur activité économique. Cette prise en compte correspond à **une obligation de moyens de la part de l'entreprise**, et non une obligation de résultat. Cette nouvelle réglementation augmente d'autant plus les attentes auprès des entreprises qui mettent en place des démarches RSE volontaires.

<https://www.economie.gouv.fr/entreprises/responsabilite-societale-entreprises-rse>

<https://www.novethic.fr/entreprises-responsables/quest-ce-que-la-rse.html>

<https://youmatter.world/fr/definition/rse-definition/>

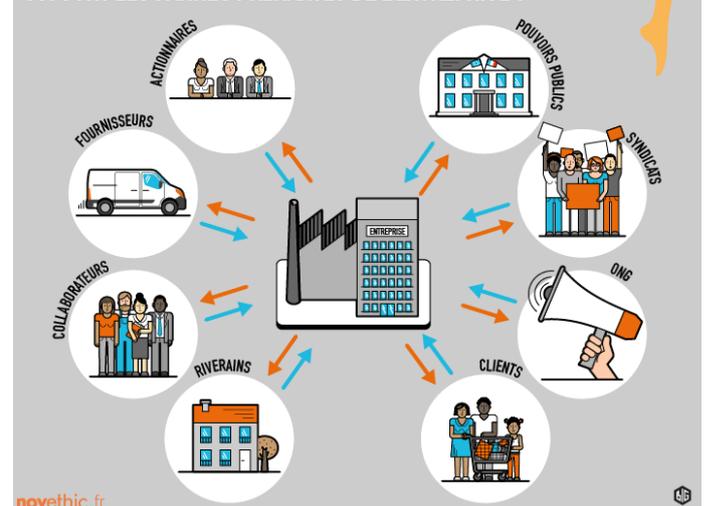
La RSE

et les parties prenantes

Le concept de parties prenantes est clé dans le cadre de la RSE. En 1984, Edward Freeman, Professeur américain en Ethique du Management, définit les « parties prenantes » d'une entreprise ou d'une organisation comme « *tout groupe ou tout individu qui **peut affecter** la réalisation des objectifs d'une organisation et/ou qui **peut être affecté** par la réalisation des objectifs d'une organisation.* »

L'idée est de prendre en considération les **intérêts spécifiques** de l'ensemble des acteurs liés à l'entreprise et de faire preuve de **transparence**. Ainsi, la responsabilité des entreprises vis-à-vis de ses parties

QUI SONT LES PARTIES PRENANTES DE L'ENTREPRISE ?



prenantes est au cœur de la notion de RSE. Les parties prenantes peuvent être internes (salariés par exemple) ou externes



(communauté affectée localement par exemple), de premier rang (directes) ou de second rang (indirectes) ou encore volontaires ou non-volontaires.

<https://www.novethic.fr/entreprises-responsables/qui-sont-les-parties-prenantes-de-lentreprise.html>

<https://youmatter.world/fr/definition/parte-prenante-definition-exemple/>

<https://www.piloter.org/strategie/theorie-parties-prenantes.htm>

Déployer la RSE en entreprise

Même si la RSE est une **démarche volontaire** qui va au-delà de la Loi, la **régulation** peut constituer **une incitation et un cadre** pour que les entreprises s'engagent.

D'après la loi Grenelle II de 2010, la **déclaration annuelle de performance extra-financière** (parfois appelée rapport RSE) est obligatoire en France pour les entreprises cotées en bourse, avec un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros ou une masse salariale supérieure à 500 employés.

La **Global Reporting Initiative (GRI)**, fondée en 1997, est un organisme de normalisation international et indépendant. Dans un objectif de transparence, il permet d'homogénéiser les exigences et les lignes directrices pour la déclaration annuelle des activités d'une organisation en matière de développement durable.

Dans le cadre de la RSE, il existe également **différents labels, normes et certifications** :

Adhésion au
Global Compact
(United Nations)

Norme
ISO 26 000

Certification
B Corp

Label «Lucie»

Label «Engagé RSE»
AFNOR

Label «DD/RS»
MESRI



<https://www.deepki.com/fr/blog/8-labels-rse-que-vous-devez-connaître/>

Zoom norme ISO 26000

Selon la norme ISO 26000, la RSE est « *la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement* ».

Les objectifs sont :

- D'adopter un comportement transparent et éthique qui contribue au Développement Durable DD y compris à la santé et au bien-être de la société ;

- De prendre en compte les attentes des parties prenantes ;
- De respecter les lois en vigueur et être compatible avec les normes internationales.

Pour définir le périmètre de sa responsabilité sociétale, il est nécessaire d'identifier les domaines d'action pertinents et de fixer ses priorités. Dans le cadre de la norme ISO 26000, **l'entreprise doit traiter 7 «questions centrales»** :



<https://www.afnor.org/developpement-durable/demarche-iso-26000/>

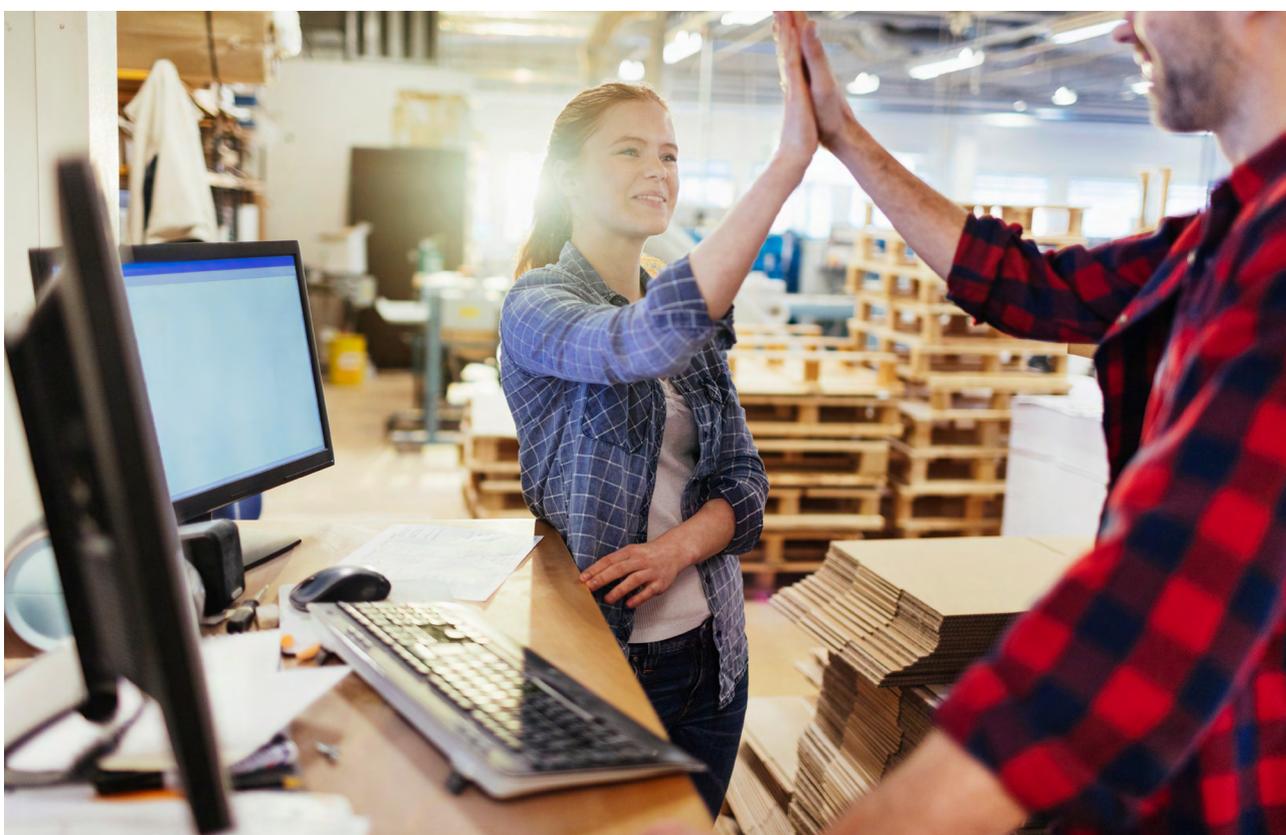
Intérêt pour les entreprises

L'engagement des entreprises pour la RSE peut avoir **plusieurs origines** :

- Optimiser les coûts
- Anticiper et gérer les risques légaux et environnementaux
- Obtenir un outil de pilotage fiable et durable
- Se différencier sur le marché
- Se développer économiquement
- Valoriser sa démarche dans sa communication

- Fidéliser et attirer les parties prenantes (consommateurs, collaborateurs, partenaires, etc.)
- Réduire les impacts négatifs
- Donner du sens en ayant un impact positif sur la société et l'environnement

<https://bigmedia.bpifrance.fr/nos-dossiers/rse-responsabilite-societale-des-entreprises-definition-enjeux-avantages>



ENTREPRENEURIAT ET ODD

RSE et Développement Durable

Dans l'Agenda 2030, sont définies **17 priorités pour un développement socialement équitable, sûr d'un point de vue environnemental, économiquement prospère, inclusif** et prévisible à horizon 2030.

Ces 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) prennent la suite des 8 Objectifs du Millénaire qui couvraient les grands enjeux humanitaires destinés aux pays en développement pour la période 2000-2015.

Ils concernent toutes les organisations et tous les pays, ainsi que les 3 piliers du Développement Durable : **Environnement, Société et Economie**.



Quelle que soit sa taille, de l'indépendant au grand groupe, une entreprise qui déploie une démarche autour des ODD doit chercher à avoir **un impact positif sur la société, à respecter l'environnement tout en étant économiquement viable**.

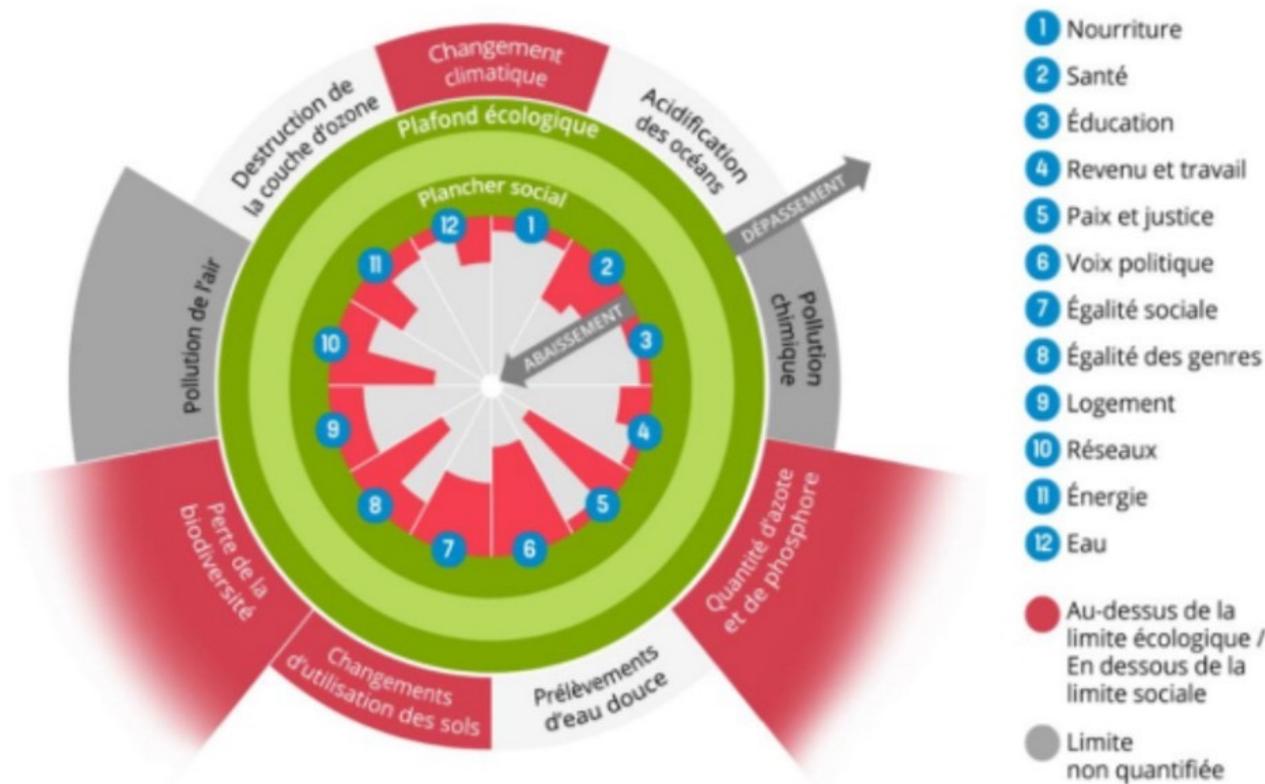
Elle va construire cet équilibre avec l'aide de ses **parties prenantes**, c'est à dire ses collaborateurs, ses clients, ses fournisseurs, ses actionnaires ou les acteurs du territoire, etc.

Les entreprises qui s'engagent dans ce type de démarches vont donc intégrer, **de façon volontaire**, ces dimensions **au-delà du cadre légal** qui leur est imposé, en mettant en place de **bonnes pratiques et une nouvelle stratégie**.

Pour certaines entreprises, principalement celles dont l'activité a un gros impact sur l'environnement (ex: industries minières ou pétrolière), cela suppose également une **remise en cause de leur business model** pour le rendre compatible avec la lutte contre le changement climatique (limitation de la hausse de la température mondiale à 2°C) ou une gestion durable des ressources (ex: sauvegarde de la biodiversité).

Pour matérialiser la place de l'entreprise dans la société, **la théorie du Donut**, proposée par l'économiste britannique Kate Raworth en 2018, permet de mettre en parallèle les limites planétaires et les besoins sociaux fondamentaux :

Un espace juste et sûr pour l'humanité se situe donc **entre le plancher social et le plafond écologique**. Il nécessite un développement économique **inclusif et durable**.



<https://www.oxfamfrance.org/actualite/la-theorie-du-donut-une-nouvelle-economie-est-possible/>

Vidéo - 3'48

<https://www.youtube.com/watch?v=vAiMUx6WjDs>

L'entrepreneuriat, l'impact,

le progrès et l'innovation

L'engagement des entreprises via la RSE a évolué ces dernières décennies. De la philanthropie (fondation, réputation, etc.), à la réduction des risques (« less bad »), certaines entreprises cherchent aujourd'hui à avoir un **réel impact positif** (« more good ») vis-à-vis des enjeux socio-écologiques.

<https://entrepriseprogres.com/la-jungle-des-labels/>

LES CLÉS D'UN IMPACT POSITIF sont variées :

- > La raison d'être
- > La définition des besoins et d'objectifs
- > Les preuves d'impact
- > La responsabilité
- > La transparence
- > L'innovation

Sur ce dernier point, il est important de distinguer **le progrès et l'innovation**.

D'après Larousse, le progrès peut-être définir comme une «*évolution régulière de l'humanité, de la civilisation vers un but idéal*».

Il est important de se poser la question de ce but idéal et de ne pas développer une innovation sans avoir **pensé à son impact, positif ou négatif**, pour l'humanité et son environnement.

L'OCDE a donné en 2005 une définition de l'innovation dans le Manuel d'Oslo. Il s'agit de « *la mise en œuvre (implémentation), d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé (de production) nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques d'une entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures* ».

Ainsi, l'innovation peut être **un outil du progrès si elle est centrée sur un besoin réel et si son impact est pensé**.

<https://youmatter.world/fr/definition/innovation-responsable-definition-criteres-methodologies/>

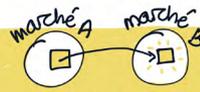
<https://www.avise.org/ressources/referentiel-innovation-facteur-4>

Il existe différents TYPES D'INNOVATION



4 types d'innovations

 **Incrémentale**
Introduction d'innovations mineures. Amélioration de ce qui existe déjà.

 **Adjacente**
Intégration d'un produit existant vers un nouveau ou autre marché

 **Disruptive** (rupture)
Création ou modification radicale d'un marché existant.
Nouvelle technologie ou nouvelle façon de penser.

 **Radicale**
Changement majeur à un produit/service/processus.
Nouvelle technologie/nouvelle façon de penser.

Les innovations peuvent être déployées selon DIFFÉRENTES DIMENSIONS :

INNOVATION DE PRODUIT, DE SERVICE OU D'USAGE

améliorer les produits, services, usages existants ou en introduit de nouveaux

INNOVATION DE PROCÉDÉ OU D'ORGANISATION

change la manière dont l'entreprise organise son travail et sa chaîne logistique.

INNOVATION MARKETING & COMMERCIALE

change la présentation, la distribution, la tarification, la promotion de l'offre.

INNOVATION SOCIALE

apporte de nouvelles réponses à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits.

INNOVATION TECHNOLOGIQUE

crée ou intègre une ou plusieurs nouvelle(s) technologie(s).

INNOVATION DE MODÈLES D'AFFAIRES

réorganise la structure des revenus et des coûts.

<https://www.bpifrance.fr/download/media-file/41877>

Zoom sur l'innovation technologique

Il est important de questionner le progrès et l'innovation dans le **cadre de la science et de la technologie**.

D'après Larousse, les nouvelles technologies sont « *les moyens matériels et organisations structurelles qui mettent en œuvre les découvertes et les applications scientifiques les plus récentes.* »

La science et les nouvelles technologies font-elles forcément progresser l'humanité ? Aujourd'hui, l'économiquement rentable vient conditionner le scientifiquement faisable. Le déploiement des dernières découvertes a souvent pour objectif **la croissance économique avant le progrès humain ou la préservation de l'environnement**.

Par ailleurs, les découvertes scientifiques et les avancées technologiques sont-elles un progrès pour l'humanité dans son ensemble ? Il est important de toujours se poser la question **de l'appropriation du savoir et de l'accessibilité**.

Il existe de nombreuses façons d'innover d'un point de vue technologique en restant responsable (Eco-conception, Green Tech, Tech for good, Frugalité, Low Tech, etc.).

En résumé, avant d'innover d'un point de vue technologique, il est important de :

- Se demander **l'intérêt de cette solution** technologique par rapport à une solution non-technologique **en lien avec le besoin** auquel on veut répondre ;
- Questionner **les impacts positifs et négatifs** de cette technologie pour la société et l'environnement.

« Dans l'ensemble, les progrès technologiques réalisés jusqu'à présent nous ont précipités sur la voie d'une plus grande déstabilisation de la planète. Sans encadrement, il est improbable que l'évolution technologique conduise à des transformations vers la durabilité. »

100 lauréats du prix Nobel réunis ensemble pour une tribune, 2021

<https://www.nationalacademies.org/news/2021/04/nobel-prize-laureates-and-other-experts-issue-urgent-call-for-action-after-our-planet-our-future-summit>